



## PROCES VERBAL

## DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE 2015

**19 MARS 2016**

Présents : Laetitia BAUER, Janine BROCHIER-MARINO, Mario CHABANON, Carole DANFOSSY, Jean-François FARDEAU, Xavier FARJON, Gilbert FERAUD, Pierre FRAPA, Jean-Marie GLEIZE, Guido GORRET, Pierre HONORE, Geneviève PELLEGRINA, Michel JACOD, Michel LECARPENTIER, Philippe MAGNAN, Marie-Anne MULLER, Jocelyne et Raymond PENBLANC, Justine PONCET, Françoise RIFFET, Françoise TELLIER, Martine VALLON, Graham et Marie-Thérèse WATT,

Pouvoirs : L'association ADENA 04 donne pouvoir à Michel JACOD, Michèle BURNET donne pouvoir à Martine VALLON, Michel DAVIN donne pouvoir à Martine VALLON, Jacques MOUGEL donne pouvoir à Janine BROCHIER, Martine MOULET donne pouvoir à Mario CHABANON, Janine MSIKA donne pouvoir à Janine BROCHIER, Michèle TRAT donne pouvoir à Mario CHABANON,

L'assemblée générale peut débiter, le quorum est atteint.

### ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE- REFORME DES STATUTS

L'AG extraordinaire s'ouvre sur les remerciements de la Présidente, Martine Vallon, pour la présence du Président de FNE PACA Gilles Marcel et de Jean-Marie Gleize administrateurs FNE PACA et bénévoles FNE 13. Martine Vallon tient également à excuser l'absence du Vice-Président de FNE 04 Fabien Veyret qui vient d'avoir une petite fille et doit revoir ses emplois du temps,

L'assemblée générale extraordinaire doit valider une modification des statuts. Cette modification s'est déroulée via une présentation par une projection qui permet de faire la comparaison entre les anciens statuts et ceux « toilettés et réorganisés » par M. Xavier Farjon avec la participation et l'accord du Conseil d'Administration (voir annexe). À l'issue de cette présentation Mme VALLON soumet la modification au vote de l'AG Extraordinaire.

#### La réforme a trois objectifs :

1. adapter les statuts aux modifications réglementaires intervenues depuis l'adoption de leur dernière version ;
2. les rendre plus clairs, complets, précis, concis et efficaces pour leur permettre d'être à la fois, en temps normal, un outil au service de l'action de FNE 04 et en cas de crise interne, un moyen pour la résorber ou pour en limiter les effets ;

3. être en mesure de répondre aux problèmes suscités par les interactions en augmentation entre la protection de la nature et de l'environnement et la sauvegarde des droits de l'homme :

En effet les conséquences du changement climatique, ( aggravation et multiplication des catastrophes naturelles et des maladies en particulier) mettent en péril partout dans le monde les droits à la vie, à la nourriture, à l'eau, à l'assainissement, à la santé, au logement, au développement, à la culture et à l'autonomie, ainsi que les droits des générations futures, surtout au détriment des populations les plus défavorisées. Une réponse globale prenant en compte tous les éléments de la réalité peut seule être de nature à résoudre les problèmes de manière cohérente et sans léser une ou plusieurs catégories de personnes. Les principes des droits de l'homme ne doivent pas être transgressés sous peine de compromettre le développement durable, qu'il s'agisse de l'universalité, de l'inaliénabilité, de l'indivisibilité, de l'interdépendance, de la non discrimination, de l'égalité, de la participation, de l'inclusion, de la responsabilité et de la légalité, les inégalités et les vulnérabilités doivent être prises en compte pour éviter les pratiques discriminatoires et la déresponsabilisation qui accentuent les risques d'atteinte à la nature et à l'environnement.

FNE 04 reste une association de protection de la nature et de l'environnement et ne devient pas une association de défense des droits de l'homme, cette réforme lui permet par contre de ne pas faire l'impasse sur cet aspect.

Adoption des nouveaux statuts à l'unanimité.

## **RAPPORT MORAL 2015 DE LA PRESIDENTE**

L'AG ordinaire a débuté par le rapport moral de la présidente sur l'année 2015 :

Cette année a été celle de l'organisation et de la consolidation après les derniers changements notamment le remplacement de Lætitia BAUER par Carole DANFOSSY, salariée de l'association grâce au soutien de la Région et de l'État et par l'emploi consolidé de Justine PONCET. En complément, des engagements sous forme de service civique ont été proposés et ont permis d'accueillir successivement Mlles ROGES et GERVAIS pour un appui aux missions des salariées et de communication . Ces évolutions structurelles essentielles ont permis de mettre en œuvre le projet associatif élaboré en 2014 :

- par la mise en place d'une relation d'équipe entre les salariées et les bénévoles du Conseil d'administration avec une répartition des tâches selon les actions envisagées
- par l'établissement du bureau dans la commune Les Mées qui nous accueille dans de bonnes conditions dans un local partagé avec la LPO
- par la mise en œuvre de plusieurs actions nouvelles et la poursuite de celles engagées notamment la représentation au sein des instances consultatives (commissions départementales, contrats de rivières ou de gestion de bassins versants, comité de pilotage Natura 2000, commission locales d'information notamment celle de Cadarache et d'ITER.

- Par l'efficacité des collaboratrices salariées qui se sont impliquées de façon dynamique et avec compétence dans la plupart des actions menées. Elles ont en outre accompagné les engagées en service civique dans les missions qui leur ont été confiées.

Le renforcement de l'équipe bénévole de l'association reste d'actualité afin de permettre notamment d'améliorer les relations avec nos adhérents individuels ou associations pour que FNE joue pleinement son rôle de fédération auprès des défenseurs de la Nature et de l'Environnement. Les questions environnementales « se compliquent » et il est essentiel d'avoir un niveau d'expertise sur de nombreux sujets. Mme VALLON conclue le rapport moral en estimant que l'équipe qui s'est constituée est fiable et efficace .

Adoption du rapport moral à l'unanimité

## RAPPORT D'ACTIVITE 2015

Les activités de l'association étant nombreuses, une seule action par thématique a été explicitée lors de l'AG. L'ensemble des actions a été présenté via le rapport d'activité délivré en début de séance.

### ACCOMPAGNER ET FORMER

La présentation du rapport d'activité débute par l'intervention de Michel JACOD, administrateur bénévole, qui expose comment l'association porte des actions d'accompagnement et de formation auprès des associations locales mais aussi des collectivités (leurs techniciens et leurs élus) ou des habitants du département.

- Deux opérations de ce type ont été montées pour une formation liant l'urbanisme le Schéma Régional Climat Energie et l'agriculture.
- Une formation a permis aux adhérents d'améliorer leur connaissance et leur maîtrise des outils collaboratifs.
- Dans le cadre du contrat de rivière de la Bléone, en collaboration avec FNE PACA des journées techniques sont proposées aux techniciens et élus des communes concernées pour la prise en compte des problématiques de gestions des risques d'inondation dans les documents d'urbanisme.

### ÉDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE

Justine PONCET , salariée, présente les actions d'éducation à l'environnement et au développement durable en citant pour exemple les actions pédagogiques « **La Rivière m'a dit...** » qui ont eu lieu dans des classes à Valensole et dans la vallée du Jabron. Cycles de 3 séances d'une demi-journée par classe, dont une près de la rivière, ont permis de sensibiliser 140 enfants de 3 à 11 ans par des actions ayant pour but de leur présenter les enjeux de l'eau, des cours d'eau voisins pour mieux les respecter.

En 2016, ce seront des classes des communes Les Mées /Dabisse et Digne-les Bains qui bénéficieront de ces actions. Le montant facturé pour un cycle de 3 interventions est d'environ 400€ par classe.

## SENSIBILISER ET INFORMER

Mario CHABANON, administrateur bénévole, présente les actions qui ont été faites pour sensibiliser et informer le grand public aux problématiques de protection de la Nature et de l'environnement. Il cite en exemple une animation réalisée lors de la Fête du Parc Naturel Régional du Verdon pour présenter plusieurs solutions **d'alternative au brûlage des végétaux et déchets verts**, désormais interdit sur tout le territoire national. Plusieurs solutions alternatives ont été présentées par les animateurs de l'association et leurs partenaires du SYDEVOM 04 et de l'association Colibricole de Valensole au public qui les a bien accueillies. Ce type d'action sera renouvelé dès qu'une opportunité sera trouvée ainsi que le partenariat avec des associations locales.

Par ailleurs une carte des initiatives locales est en cours de réalisation afin de lister les possibilités d'obtenir des prêts de matériel, la mutualisation et le partage des broyeurs et autres outils.

Le jeu question pour un champion du développement durable est une animation que l'association peut proposer lors d'événements rassemblant le grand public.

## FAVORISER LE DIALOGUE ENVIRONNEMENTAL

Pierre HONORE, administrateur bénévole, présente un autre type d'intervention de l'association à destination d'un public ciblé pour favoriser le dialogue environnemental. Il détaille l'atelier territorial du Jabron soutenu par l'agence de l'eau, avec l'aide de FNE PACA. Il s'agissait d'une tentative de renouer un lien distendu ou rompu entre une collectivité et le tissu agricole local à propos du **partage de la ressource en eau du Jabron**. Des conflits d'usage, des choix politiques contestés, une appropriation mal évaluée de l'eau de la rivière ont créé un climat de tension qui a justifié l'invitation d'un médiateur pour piloter les échanges. Bilan mitigé de la rencontre mais cette tentative a permis à des interlocuteurs opposés d'entendre les autres points de vue, ce qui espérons le favorisera un déblocage de cette situation.

FNE 04 s'est **positionnée clairement sur la procédure d'élaboration d'une cartographie des cours d'eau** dans le département, en reprochant par un courrier au Préfet de la précipitation de la démarche et de l'absence d'une véritable concertation des parties concernées.

D'autres ateliers ont été organisés en 2015, notamment les journées de la transition énergétique.

## AGIR AU CŒUR DES INSTANCES

Françoise TELLIER et Janine MARINO-BROCHIER, administratrices bénévoles, présentent le rôle de représentation dans les instances officielles auxquelles participe l'association FNE 04. Elles évoquent plus particulièrement la Commission Locale d'Information (CLI) de Cadarache et d'ITER, issus de la fusion en 2015 des deux CLI du même nom.

**La CLI Cadarache et d'ITER a trois missions : Le suivi, l'information et la concertation.**

**Le Suivi**

Ce suivi est principalement assuré dans le cadre de 2 commissions permanentes spécialisées mises en place au sein de la CLI :

- La Commission Environnementale et Technique pour le CEA
- La Commission Environnementale et Technique pour ITER

La CLI :

- analyse tous les événements significatifs qui surviennent dans les installations,
- prend connaissance des lettres de suite de toutes les inspections réalisées par l'Autorité de Sureté Nucléaire (ASN)
- s'intéresse au recours à la sous-traitance du point de vue de la radio protection et de la sûreté nucléaire, en concertation avec les organisations syndicales représentées au sein de la CLI
- reste vigilant sur les chantiers de démantèlement en cours et le chantier de reprises de déchets radioactifs « historiques » actuellement entreposés dans des conditions non conformes sur le centre du CEA.

Sur les deux sites, la sous-traitance dans le domaine du démantèlement est particulièrement préoccupante surtout en ce qui concerne les conditions de travail des intervenants et le respect de « l'assurance qualité ».

La CLI visite les chantiers en construction du RJH (Réacteur Jules Horowitz), le nouveau Centre d'Intervention et de Secours du CEA Cadarache ; l'installation CABRI : réacteur de recherche dédié aux études de sûreté qui a redémarré en octobre 2015.

La CLI est en droit de demander :

- aux pouvoirs publics de nous présenter le retour d'expérience de l'exercice nucléaire de juin 2015
- à l'Institut de Radioprotection et Sureté Nucléaire (IRSN) de nous présenter son dispositif de surveillance de l'environnement autour de Cadarache

Concernant le projet ITER la CLI suit :

- l'évolution du projet et du chantier, notamment au regard des décisions relatives au calendrier et au budget, qui devraient être prises par le Conseil d'ITER en juin 2016,
- l'impact d'ITER sur notre territoire en termes d'emploi et d'aménagement, et les conditions de travail et les conditions d'accueil des travailleurs du chantier resteront au centre de l'attention.

### **La Concertation**

La CLI étudie les dossiers qui sont transmis pour avis dans le cadre d'enquêtes publiques ou de consultations sur des décisions réglementaires qui intéressent Cadarache. Cela concernera en 2016, les autorisations de rejets dans l'environnement des installations nucléaires. Chacun peut accéder aux consultations publiques lancées sur Cadarache via le site internet de la CLI <http://cli-cadarache.org>

## La Commission Information du Public

C'est l'une des raisons d'être, de la CLI de Cadarache.

Elle donne accès aux citoyens à une information claire, compréhensible et accessible, que les membres de la CLI collectent, trient et retransmettent avec des explications, y compris pour les études techniques.

Les outils pour ce faire :

- Le CLIC info : revue trimestrielle
- Le site Internet où tous les événements qui rythment la vie de la CLI sont à la portée de tous .
- Des réunions publiques sont l'occasion pour la population d'interpeller les exploitants et de leur poser directement des questions.

La transparence voulue par la loi du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire dite loi TSN est une avancée importante pour la démocratie, malgré peu d'affluence lors des réunions publiques.

FNE 04 siège à la CLI dans un souci de protection de l'environnement, FNE 04 reste une association qui prône la sortie du nucléaire, mais souhaite être au plus près des réalisations en cours pour avoir les informations sur ces installations existantes. Le rôle de FNE 04 dans la CLI est de contrôler le respect des procédures et de lancer des études en parallèle si les commissions le jugent nécessaire. Enfin elle informe les habitants des communes environnantes.

Il est important de noter que le CEA est également un centre de la recherche sur les nouvelles énergies : solaire et photovoltaïque, et par les biotechnologies sur les micro- algues pour la production d'hydrogène et d'un carburant qui pourrait remplacer le gas-oil dans l'avenir ...

## DEFENDRE LA NATURE ET L'ENVIRONNEMENT

Pour illustrer l'action juridique que mène l'association, Martine VALLON fait le rapport de la victoire juridique remportée par FNE 04 **contre l'Unité Touristique Nouvelle lancée avec le soutien de la commune du Lauzet / Ubaye au bord du lac de Serre Ponçon** . Une procédure administrative tranchée par le Conseil d'État qui a donné raison à l'association contre l'appel en cassation pour annulation de l'arrêté préfectoral autorisant l'UTN au lieu dit Le Bouas.

Xavier FARJON précise que cette action ne lui avait jamais plu et il se félicite de cette victoire administrative mais il estime que la suite par une procédure au pénal, rejetée une première fois par le parquet lui semble mal engagée.

Adoption du rapport d'activité 2015 à l'unanimité.

## RAPPORT FINANCIER 2015

Le compte d'exploitation 2015 traduit l'énorme accroissement des activités de FNE 04 en 2015 avec 111 k€ de produit contre 30 k€ en 2014 soit 3,7 fois plus. Cela fut permis grâce à l'activité des bénévoles du nouveau Conseil d'Administration, à la signature d'une convention avec la Région obtenue par les efforts conjoints de la présidente et du vice président, mais aussi à l'énergie déployée par nos deux salariées plein temps. FNE 04 assure une véritable mission de délégation de service de la part de plusieurs administrations et organisations publiques et privées pour la formation, la sensibilisation, .....

On a fait apparaître **pour la première fois le montant du bénévolat** à 42,8 k€ qui contribue quand même à 38% des produits.

On note aussi **la diversité des sources de financement**, entre privé et public ainsi que les aides à l'emploi de l'État (transfert de charge) pour 38,5 k€, dont 18k€ cette année qui se réduit à 12 puis 6 k€ les années suivantes. Ceci explique une dotation aux amortissements 12 k€ du compte de charges.

Le trésorier propose un report à nouveau

Le prévisionnel 2016, reste sur les mêmes bases avec cependant une répartition légèrement différente des produits pour ce que l'on en sait à ce jour. On craint cependant une baisse des ressources habituelles due aux restrictions budgétaires généralisées. Il nous faudra donc encore accroître la diversité de nos ressources, en particulier vers le privé sur des projets précis, et la recherche de financements par le biais des fondations.

Adoption du bilan financier 2015 et prévisionnel 2016 à l'unanimité.

## ORIENTATIONS 2016

Michel JACOD pilote du réseau déchets à FNE PACA évoque la mise en place prochainement du plan régional de gestion des déchets et il annonce que FNE PACA envisage d'évaluer les conditions pour cette gestion en visitant chaque département et en organisant une ½ journée de travail dans le nôtre avec l'ensemble des associations environnementales pour concerter les divers points de vue. Il propose la date du mardi 17 mai à 16h30 aux Mées.

Intervention de Gilles MARCEL président de FNE PACA qui félicite l'association départementale pour son activité malgré de faibles moyens. Le travail concret va dans le sens que soutient la Fédération régionale. Celle-ci use de sa position pour solliciter des financements et elle transfère une partie de ceux qu'elle parvient à mobiliser vers les structures décentralisées (associations départementales) afin de permettre la réalisation d'actions sur leurs territoires. Il prévient qu'avec le changement politique à la Région, le budget sera fortement réduit (il envisage 75% de subventions en moins pour l'environnement). Cela posera de façon plus vive l'accès à d'autres ressources que celles versées par les institutionnels. Il estime que des rencontres avec d'autres *financeurs* possibles (par exemple EDF) mais pour aller vers ces partenaires extérieurs certaines contraintes seront nécessaires (comme l'affichage

des logos avec celui de FNE). Tel est le principe de réalité pour maintenir le fonctionnement de la Fédération.

Il indique que l'impact des actions juridiques est parfois limité et souvent coûteux, pour faire réellement changer les situations de crise, comme celle de la THT dans la Haute- Durance, il vaut mieux s'appuyer sur les contradictions relevées avec les politiques nationales ou internationales SRCAE, COP 21. Il rappelle que le Congrès de FNE PACA se tiendra le 21 avril à Carpentras. Il annonce la tenue du Forum avec NOSTERPACA sur la problématique mobilité dans notre Région.

### **L'assemblée générale ordinaire est close sur ces conclusions .**

M Jean Marie GLEIZE pilote du réseau aménagement du territoire à FNE PACA fait l'introduction de la séance qui se déroulera dans l'après-midi pour favoriser une démarche collaborative entre l'association et les adhérents et les associations adhérentes ou amies.

Il indique que de nombreux changements sont en train de se produire du fait de l'évolution technologique notamment dans la communication ce qui modifie considérablement les relations sociales.

Par ailleurs des modifications de la démocratie interviennent, perte de crédit des « élites » et des élus, apparition de nombreux mouvements collectifs, chez les jeunes en particulier qui envisagent le monde d'une façon nouvelle et imaginent des rapports différents avec l'environnement et la défense de la Nature, ce qui implique un nouveau type d'actions à mener.

Passer d'un système à un autre et à une nouvelle réalité économique et relationnelle c'est à cela qu'une association doit se préparer, le bénévolat prend un dynamisme nouveau qui conduit à plus de réactivité et à une plus grande diversité d'actions médiatiques et de terrain.

FNE a un mode de fonctionnement pyramidal qui n'est pas propice au changement, de plus on constate le vieillissement des directions des associations locales, alors même qu'il existe un potentiel incomparable dans la diversité des compétences des adhérents dans des domaines divers , l'enjeu de l'avenir sera de s'adapter, de répondre aux attentes des citoyens pour améliorer le fonctionnement du mouvement sur le vivre-ensemble.

La Présidente  
M. Wallon

Fabrice VEYRET  
Vice Président.  




### Compte de résultat FNE 04 - exercice 2015

CHARGES		PRODUITS	
<b>60 : ACHATS</b>	<b>230,48 €</b>	<b>70 : PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 043,90 €</b>
6064 : Fournitures de bureau	230,48 €	706 : Prestations personnel FNE PACA	1 043,90 €
607 : Achat de marchandises			
<b>61 : SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>44 056,06 €</b>	<b>74 : SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>69 785,41 €</b>
6150 : FNE PACA	0,00 €	744 : Subventions publiques	11 680,25 €
6160 : Adhésions	177,49 €	7441 : DRJSCS	4 800,00 €
6170 : Frais de fonctionnement	581,25 €	7442 : Région PACA	4 650,00 €
6180 : Frais des bénévoles	345,60 €	7443 : Département 04	2 230,25 €
6190 : Abonnements	168,00 €	746 : Subventions privées	58 105,16 €
6200 : Heures bénévolat	42 783,72 €	7460 : FNE PACA	15 153,44 €
<b>62 : AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>5 184,81 €</b>	7461 : Dons	168,00 €
62515 : Frais des personnels	2 815,28 €	7462 : Dons heures bénévolat	42 783,72 €
62516 : Frais km	0,00 €	<b>75 : AUTRES PRDTS DE GESTION COURANTE</b>	<b>1 098,14 €</b>
62517 : Prestation exter.	1 711,45 €	7561 : Adhésions	1 095,00 €
6271 : Services bancaires	138,34 €	757 : Banque	3,14 €
6272 : Frais postaux	179,29 €	<b>77 : PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>759,00 €</b>
6282 : Assurance	324,39 €	771 : Partenariats	
6283 : Frais de ports	16,06 €	772 : Prdts except, sur ex. ant.	
<b>64 : CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>44 488,88 €</b>	778 : Indemnité justice	
6411 : Salaires nets	28 943,92 €	7781 : Isotopchim	759,00 €
6411 : Rémunérations CUI	922,96 €	<b>79 : TRANSFER DE CHARGE</b>	<b>28 514,87 €</b>
645 : charges sociales	14 154,00 €	7961 : ASP / Subvention SCIV	1 063,33 €
646 : Médecine du Travail	468,00 €	7962 : ASP / Subvention CUI	19 451,54 €
<b>68 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, PROVISION...</b>	<b>12 000,00 €</b>	7963 : CR PACA	18 000,00 €
6815 : Charges d'exploitation a venir	12 000,00 €		
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>105 960,23 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>111 201,32 €</b>

<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>5 241,09 €</b>
Report exercice 2014	4 751,49 €
<b>RÉSULTAT 2015</b>	<b>9 992,58 €</b>

BILAN DE L'EXERCICE 2015			
ACTIF		PASSIF	
Crédit Coopératif	23 586,83 €	Crédit Coopératif	6 757,18 €
Livret A CC	52,61 €	Livret A CC	52,14 €
Part de Crédit Coopératif	198,25 €	Part du crédit coopératif	198,25 €
Balance créances à percevoir	2 257,39 €	Dettes constatées d'avance	1 846,42 €
		Provision pour charge	
		Résultat de l'exercice	5 241,09 €
<b>Total Actif</b>	<b>26 095,08 €</b>	<b>Total PASSIF</b>	<b>26 095,08 €</b>



Jean-François FARDEAU  
Trésorier



Martine VALLON  
Présidente